



*Appel des organisations syndicales CGT éduc'action 93, CNT Education 93, SNUipp-FSU 93 , SNES-FSU 93 , Snudi FO 93, et SUD éducation 93.*

Le mercredi 11 décembre, alors qu'il était présent avec des grévistes d'Aubervilliers, au dépôt de bus de la RATP, pour protester contre le projet de retraite à points, notre collègue enseignant du collège Halimi, Julien, a été violemment arrêté et mis en garde à vue pendant 48h.

Son procès est renvoyé au 10 janvier 2020. Il est accusé « d'entrave à la liberté de travailler » et de « violences sur personne dépositaire de l'autorité publique ». Deux accusations fallacieuses, qui ne sont qu'une tentative désespérée de la part de l'État et de la RATP de casser le mouvement social et d'intimider les grévistes.

Mais nous ne céderons pas à ces pressions ! Nous nous battons jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

Les organisations syndicales CGT Éduc'Action 93, CNT Éducation 93, SNES-FSU 93, SNFOLC 93, Snudi FO 93, SNUipp-FSU 93, et Sud Éducation 93, appellent à un

### **RASSEMBLEMENT VENDREDI 10 JANVIER, À 12H**

au tribunal de grande instance de Bobigny, pour soutenir notre collègue.

En attendant, la lutte continue, en grève, sur les piquets et dans la rue !